

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 2 mai 2016 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Claude Breault, maire
 MME Nicole Beaulieu, conseillère # 3
 Nadia Sheink, conseillère # 5
 MM. Michel Dubé, conseiller # 1
 Jean-Guy Beaulieu, conseiller # 2
 Elzéar Lepage, conseiller # 6
 Roger Dubé, conseiller # 4

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Claude Breault, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

112-16

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants et que les points 39.3, 18 et 39.5 soient traités tout de suite après l'adoption de l'ordre du jour :

- 39.1 Système de son
- 39.2 Vacances directrice générale et contremaître
- 39.3 Optimistes – Sécurité cyclistes
- 39.4 Spectacle – École l'Étincelle
- 39.5 Électricité – 73, rue Principale
- 39.6 Travaux routiers
- 39.7 Tables à pique-nique

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la session
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Certificat de la tenue d'un registre - Emprunt
- 7. Camion 10 roues
- 8. Renouvellement assurances municipales
- 9. Gymkhana – Assurances et demande
- 10. Logiciel Access
- 11. Avis de motion – Règlement 129-15 – Livre du 75^e en .pdf
- 12. Règlement modifiant le règlement # 97-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
- 13. Suivi – Bris poteau d'Hydro-Québec
- 14. Épargne retraite
- 15. CPTAQ
- 16. Affiches (Baignade, chiens,..)
- 17. Formation « Travaux publics et de construction »
- 18. Rang Bédard
- 19. Marche pour l'Alzheimer
- 20. Demande d'appui – Modulation du taux de taxes pour les lots forestiers
- 21. Réforme cadastrale
- 22. Comité local de développement
- 23. Société d'entraide humanitaire
- 24. Inspection des chaussées
- 25. OBVNEBSL - Distribution d'arbres et d'arbustes
- 26. Renouvellement adhésion – SADC
- 27. Permission de voirie

28. Réserve Duchénier
29. Chemin St-Rémi
30. Entretien chalets – Grands ménages, peinture,
31. Fondation Annette Cimon Lebel
32. Plan de gestion des matières résiduelles
33. Réno-Région
34. Gala Méritas
35. Formation FQM
36. Sortie à Biencourt – Demande de crédit
37. Carnet de santé – la des aigles
38. Gala musical des Cuisines collectives – Demande de contribution financière
39. Affaires nouvelles
Période de questions
40. Clôture de la séance

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

113-16

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 AVRIL

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 avril 2016 tel que présenté.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

114-16

4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

<u>Employés</u>	<u>Total employés</u>	<u>12 719,46\$</u>
Chèque # 11632 à # 11660	Chèques de la liste des comptes du 04 avril 2016	
Chèque # 11661 URLS	Réso 99-16 Renouvellement adhésion	100.00
Chèque # 11662 Rte MND	Réso102-16 Adhésion Parc Natur'Ailes	60.00
Chèque # 11663 Hydro-Québec	Électricité (3/10)	1290.22
Chèque # 11664 Shaw Direct	Câble chalet-avril	65.51
Chèque # 11665 Emploi-Québec	Réso 95-16 Inscrip. formation Shawinigan (Eaux usées)	222.00
Chèque # 11666 Revenu Québec	RRQ 2015	63.36
Chèque # 11667 Revenu Québec	Taxe hébergement 01-02-032016	36.00
Chèque # 11668 Hydro-Québec	Électricité (7/10)	2155.38
Chèque # 11669 Petite Caisse	Pinces, cartes, téléphone	104.35
Chèque # 11670 Déry télécom	Téléphones (5)	264.88
Chèque # 11671 Micheline Rodrigue	Conciergerie avril + 2 décès (75 principale)	734.23
Chèque # 11672 Chantal Corbin	Conciergerie avril (73, Principale)	220.00
Chèque # 11673 Marie-Noëlle L.	Réso 331-15 Entretien chalet avril	100.00
Chèque # 11674 Revenu Québec	Remises avril 2016 (eur)	1691.05
Chèque # 11675 Revenu Canada	Remises avril 2016 (eur)	<u>312.17</u>
Total	<u>7 419.15 \$</u>	

COMPTES À PAYER

1. Alcide Ouellet	Filtreur, élément, chaîne tracteur pelouse....	544.35
2. Aréo-feu	Marche pied, lampe, batteries....	364.75
3. Beaulieu Berthier	Patrouille, réseau, Montréal, outil pour arroser...	586.17
4. Biologie BSL	Analyse des eaux	419.98
5. Carrefour du camion speed »	Élément, filtre, « hose braket- speed »	372.39
6. Castonguay Nadia	Déplacement table des officiers et repas(2)	81.65
7. Centre de formation Paramédics cours	RCR 271.34	2
8. Croix rouge canadienne	Renouvellement entente 2016	150.00
9. Dubé Guillaume	Réseau routier	300.00
10. Entreprise Boucher & Santerre	Essence voirie et incendie	376.32
11. Équipement SMS Inférieur	Penture, « edge angled », Nez 3498.69	Mont.
12. Excavation Régis Bérubé	Travaux 87 Principale	3201.24

13. Excavation Jean-Guy Roy	Réso 268-15 Déneigement hiver 2015-2016	1322.21
14. Fond interv. Sur territoire	Avis de mutation 15-03-2016	4.00
15. FQM	Messagerie-incendie	41.30
16. Garage Windsor	Réparation connecteur, filtres, câblages...	396.85
17. Garage Éric Rioux	Réparation pompier (945)	348.20
18. Hewitt	Moteur (ens-27, résistance...	570.04
19. Jacques B Ouellet (Snap-on) Grader »	« Li-ion 919.74	
20. Lavoie Francis	Dépl. Interventions, réunions..	159.96
21. Lawson Products	Lubrifiants	644.03
22. Lepage Elzéar	AGÀ réserve Duchénier	11.18
23. Les produits métalliques A.T.	Bras supérieur et inférieur, bloc rotule	1263.98
24. Livre-tout	Messagerie garage	52.39
25. Macpek	collet, connecteur, chambre à air...	316.53
26. Matériaux du Lac	Asphaltes, rouleau drain, détecteur monoxyde...	612.79
27. Grossiste M.R. Boucher union...	Allonge, 665.25	dresseur,
28. MRC Témiscouata Web	Abonnement et hébergement	Sigim
29. Municipalité de Squatec Lac	Intervention du 17 avril 2016 au Nord du 853.94	
30. Nettoyeur Christine Avril	Serviettes 68.99	
31. Pièces d'autos Rimouski	Filtres, bande de fixation, réservoir essence...	1310.44
32. Poste Canada	Envoi collectif, journal	40.46
33. RJDT	Récyclage et ordures (3/10)	4665.10
34. Rodrigue André-Bruno eau	Bouteilles 36.84	
35. Servitech	Honoraires pour traitement de dossier	44.65
36. Solutions Témis étiquettes...	DVD, 59.56	pinces,
37. Spécialité électrique	Batterie, lumières, piles alcalines...	304.45
38. Surplus général Tardif	Gants, lunettes, ruban de signal	54.06
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>25 248.44 \$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

- Reçu du Ministère de l'Énergie et des ressources naturelles notre certificat d'inscription – Renouvellement de bail non exclusif valide jusqu'au 19 mars 2017.
- Modification au programme de crédit de taxes foncières agricoles à compter de 2017. Le budget sera maintenu sans réduction de son enveloppe mais la responsabilité de sa gestion sera transférée du MAPAQ à Revenu Québec et ses modalités seront simplifiées.
- Énergie ressource nous informe qu'à compter du 2 mai la réception de la publicité cadastrale ne sera plus reçue de façon électronique mais sera sous forme de fichiers PDF. Un guide à l'intention de l'utilisateur (11 pages) a été élaboré face à ce changement.
- Informations reçues du MAMOT que dans le cadre du Rapport du Groupe de travail sur la reddition de comptes des municipalités, il avait été recommandé d'abolir la transmission des indicateurs de gestion et que cette recommandation est à l'étude.
- Informations de la FQM à l'effet que le ministre du développement durable a annoncé des modifications au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. Quatre nouvelles alternatives parmi celles-ci, installation de toilettes à compost combinée à une fosse de rétention,...
- Le 6 avril, M. Jean-Philippe Murray, chargé de projet en réglementation municipale à la MRC nous informe qu'il terminera son emploi en date du 29 avril et qu'il se joindra à l'équipe de la ville de Rimouski.
- Webinaire Léger intitulé « Entendre ce qui n'est pas dit » suivi le 6 avril sur Les nouvelles tendances municipales. Le maire Claude Breault, Nadia et Francine l'ont suivi. Très intéressant. Les citoyens sont plus informés, 72% utilisent les médias sociaux, 13% ont critiqué leur ville sur les médias. 1 citoyen insatisfait le partage avec 170 personnes grâce aux médias. 43% sont des ambassadeurs et 21% des détracteurs.
- Stantec-Expert conseil de Rimouski se présente pour différents services d'ingénierie soit mise à jour du plan d'intervention (d'ici décembre 2018), audit de conformité des installations de production en eau

potable (pour ville de + 5000 habitants), analyse de vulnérabilité du service d'alimentation en eau (21 avril 2021).

9. Reçu Curriculum Vitae de M. Steve Lévesque.

10. Reçu lettre du Ministre des Transports nous informant qu'une aide financière de 74 651 \$ nous est accordée pour l'année 2016 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

11. Invitation du Groupe Lebel au maire pour participer à leur fête pour les 60 ans de leur entreprise. Elle aura lieu le 13 août prochain à 17 h à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

12. Reçu accusé réception du Cabinet du premier ministre de notre résolution # 103-16 en lien avec le maintien du système de gestion de l'offre dans l'industrie acéricole.

13. La SAAQ nous envoie des affiches pour le lancement de sa campagne de sécurité à vélo.

14. Invitation aux municipalités à célébrer les 20 ans des Journées de la culture qui se dérouleront les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre en participant au grand projet 20 Trésors culturels qui vise à faire connaître, d'un bout à l'autre du Québec, des milliers de joyaux du patrimoine culturel.

15. Festi-Cèdre de Saint-Eusèbe du 13 au 17 juillet, invitation à y participer « À Saint-Eusèbe, ça bouge ».

16. Reçu lettre de M. Nelson Rioux du Centre funéraire Jean-Guy Rioux en remerciement aux employés municipaux qui ont balayé le trottoir le 21 avril, en vue des funérailles de M. Armand Bérubé. Remerciements sincères à vos employés et à la possibilité qu'ils nous ont offert de rendre notre municipalité plus accueillante après un hiver difficile.

17. Communiqué de la MRC à l'effet que la piscine de Dégelis sera accessible gratuitement, les vendredis de mai et juin de 19 h à 20 h 30. Un envoi collectif sera fait à cet effet.

18. Lettre de la Société d'habitation du Québec (SHQ) nous réitérant l'importance d'accorder une attention particulière aux normes et budgets qu'elle fournit aux organismes. Elle nous rappelle que des dépenses non autorisées pourraient se voir refusées par la SHQ et transférées à la municipalité, comme prévu à la convention d'exploitation.

115-16 6. CERTIFICAT DE LA TENUE D'UN REGISTRE - EMPRUNT

Le 12 avril de 9 h à 19 h, tenue d'un cahier d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement # 133-16 dépenses pour camion et emprunt. Le nombre de signatures de personnes habiles à voter pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin était de 61. À 19 h le nombre de personnes qui se sont enregistrées était de 0, donc le règlement #133-16 est réputé avoir été adopté. Lecture faite devant le maire à 19 h le 12 avril.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du certificat de la tenue d'un registre, tel que déposé par la directrice générale.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

116-16 7. CAMION 10 ROUES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate le contremaître M. Berthier Beaulieu pour préparer un devis pour un camion 10 roues avec la directrice générale Mme Francine Beaulieu.

Que l'invitation à soumissionner soit faite auprès de 2 fournisseurs de camions usagés.

Que les soumissionnaires aient jusqu'au 31 mai 15 h pour déposer leur soumission accompagnée de la Politique de gestion contractuelle de la municipalité signée à chaque affirmation, sous enveloppe scellée portant la mention « Camion 10 roues ».

Que l'ouverture des soumissions ait lieu immédiatement après la fermeture de la période soit mardi, le 31 mai à 15 h.

Que ce sujet soit traité à la séance du 6 juin prochain.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

117-16 8. RENOUVELLEMENT ASSURANCES MUNICIPALES

À la page 46, le sterling devrait être assuré à 150 000 \$ car il est seulement à 54 950 \$. À la page 25, 1 seul pont d'inscrit, lui fournir la liste des 4 ponts et y ajouter la valeur pour celui de la rue du Quai à 100 000 \$.
Prime pour 2016 : 27 634 \$ en 2015 payé 31 413 \$

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle ses assurances auprès de la MMQ et autorise la directrice générale à acquitter la facture de 27 634 \$.

Et demande que les modifications suivantes - ajouts soient faits : d'assurer le Sterling à 150 000 \$ au lieu de 54 950 \$ et les 4 ponts au lieu de 1 et inscrire la valeur pont de la rue du Quai à 100 000\$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

118-16 **9. GYMKHANA – ASSURANCES ET DEMANDE**

Pour les assurances, le maire continue de s'informer. Lettre demandant les 2 chalets.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles s'en tienne à sa résolution du mois de mars # 78-16 fournissant comme aide pour 2016 un montant de 2000 \$, 2 employés à 4h/chaque pour le chapiteau (monter et démonter).

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. LOGICIEL ACCESS

Logiciel nécessaire pour le module d'élections d'Infotech.

Ce sujet sera traité à la prochaine réunion du conseil.

Avis de motion **11. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #129-15 – LIVRE DU 75^E EN PDF**

Avis de motion est donné par M. Roger Dubé, conseiller qu'à une prochaine session du conseil sera adopté un règlement modifiant le règlement # 129- 15 pour y ajouter, entre autres, le prix du livre du 75^e en .pdf à 20 \$ ou 25 \$.

119-16 **12. RÈGLEMENT # 134-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 97-09 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement # 97-09 est remplacé par le suivant :
À compter du 1^{er} août 2016, il sera imposé, sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13. SUIVI – BRIS POTEAU HYDRO-QUÉBEC

Le 11 avril reçu facture d'Hydro-Québec de 3272.14 \$ et lettre de la MMQ (daté du 7 avril) nous disant qu'elle avait payé Hydro et que nous devons lui payer la franchise de 1000 \$.

Appel fait aux assurances les informant que nous avons payé 2 autres factures dans ce dossier soit Exc. Régis Bérubé et Produits Métalliques A.T pour un total net de 739.12 \$. Factures faxées le 11 avril aux assurances.

Le 14 avril reçu courriel de la MMQ nous disant que puisque nous avons payé des dommages équivalents à la franchise elle laissait tomber sa lettre du 7 avril donc pas de franchise à payer. Dossier fermé.

120-16 **14. ÉPARGNE RETRAITE**

Le gouvernement du Québec (Retraite Québec) oblige les entreprises qui n'offrent pas de RVER ou autre fond de pension à leurs employés à offrir un RVER à leurs employés ou un RVER – FTQ ou autre. Pour 20 employés ou plus le délai est le 31 décembre 2016. Tous les pompiers sont considérés comme employés (Normes du travail). Au total à la municipalité on a 24 employés + 7 conseillers = 31
Des amendes variant entre 500 \$ et 10 000 \$ sont prévus pour les entreprises qui n'offriront rien dans le délai prévu.

Il est primordial que l'employé, signe la lettre de la municipalité s'il veut ou ne veut pas souscrire.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles informe et invite tous ses employés concernant le Fondation de la CSN à une rencontre d'information qui aura lieu lundi, le 6 juin à 19 h à la salle du conseil, informations données par un représentant de la CSN, M. Yannick Beaulieu.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

121-16 **15. CPTAQ**

Lettre de la CPTAQ concernant la demande pour Carl Lévesque nous informant que notre résolution # 64-16 n'est pas complète. M. Carl Pinard, inspecteur suggère :

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a reçu une demande de monsieur Carl Lévesque, concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 33, rang 2 Sud-Est canton Biencourt sur son territoire pour la construction d'une nouvelle résidence familiale et qu'elle a transmis la demande et son avis à la CPTAQ conformément à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

ATTENDU QUE, suite à la réception de la demande, la CPTAQ a envoyé une lettre adressée à la municipalité en date du 5 avril 2016 concernant la résolution municipale #64-16 ;

ATTENDU QUE cette lettre demande que la municipalité se prononce sur les espaces appropriés disponibles ailleurs sur son territoire et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire à la demande afin de répondre aux exigences de l'article 58.2 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles ;

ATTENDU QUE la municipalité remarque que de tels espaces existent sur son territoire et souligne que la CPTAQ, dans le cadre de la demande à portée collective 375828, a déjà rendu une décision favorable quant à l'utilisation de certains lots à des fins résidentielles et que la demande de monsieur Carl Lévesque concerne l'un de ces lots ;

ATTENDU que ce lot possède la superficie nécessaire pour être conforme à la décision favorable de la CPTAQ concernant l'article 59 et qu'il est situé dans une zone dite « agroforestière » par la CPTAQ ;

ATTENDU QUE le fait de refuser la demande de monsieur Carl Lévesque irait à l'encontre de la décision favorable rendue par la CPTAQ et causerait des délais additionnels au demandeur ;

ATTENDU QUE selon l'inventaire des terres du Canada, le potentiel agricole du lot visé par la présente demande et des lots adjacents est de classe 4, 5, 6 et 7. Le potentiel agricole de ces lots est donc limité ;

ATTENDU QUE l'installation d'une résidence sur ce lot n'aura pas d'effet sur l'utilisation agricole des lots avoisinants ;

ATTENDU QUE la superficie importante du lot signifie que l'installation d'une résidence n'aura pas pour effet de déstructurer la zone agricole ;

ATTENDU QUE la CPTAQ a déjà transmis une décision favorable à la construction d'une résidence sur un lot de même nature dans le cadre de la demande à portée collective numéro 375828 et que la municipalité partage cette décision ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que le conseil municipal de la municipalité de Lac-des-Aigles transmette un avis favorable à la CPTAQ, concernant la demande d'utilisation à des fins autres que l'agriculture sur le lot 33, rang 2 Sud-Est canton Biencourt sur le territoire de la municipalité de Lac-des-Aigles pour la construction d'une nouvelle résidence familiale.

Que la Municipalité appuie M. Carl Lévesque dans sa demande auprès de la CPTAQ car celle-ci ne contrevient pas aux règlements municipaux,

Que le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

122-16 **16. AFFICHES (BAIGNADE, CHIENS,...)**

Le maire a écouté un webinaire de la MMQ sur la baignade et la responsabilité municipale.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles installe au bord du lac des affiches interdisant la baignade et obligeant les chiens à être tenus en laisse.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

123-16 **17. FORMATION « TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION »**

APSAM organise une formation « Travaux publics et de construction », tout travail de voirie est un chantier et les employés doivent avoir leur carte d'accès sur les chantiers.

Un groupe de 10 personnes minimum. Durée 30 heures (4 jours) 300 \$/participant + déplacement

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles inscrive MM Berthier Beaulieu et Doris Dubé à cette formation.
Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

124-16 **18. RANG BÉDARD**

Mme Sylvie Saint-Pierre et M. Robert Caron sont présents.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles continue l'entretien du chemin du rang Bédard pendant l'été jusqu'à sa propriété au 165 chemin du rang Bédard comme elle le fait pendant la période hivernale, entretien comme un chemin public. Donc cette portion de chemin, à l'extrémité « est » du chemin du rang Bédard sera entretenu à l'année et est et sera considéré route municipale jusqu'à nouvel ordre.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

125-16 **19. MARCHÉ POUR L'ALZHEIMER**

Dimanche, le 29 mai prochain se tiendra la 9e édition de La Marche pour l'Alzheimer. Les marches auront lieu à Saint-Louis-du-Ha-Ha! à 10 h et à Rivière Bleue (heure à déterminer).

Des services sont offerts chez-nous grâce aux sommes recueillies depuis 8 ans. Services de Centre de jour, de Répit-stimulation et de Répit 24-48 heures. Vous pouvez aider en commanditant un marcheur (200 \$) ou en faisant parvenir un don au montant désiré.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ à la marche pour l'Alzheimer.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

126-16 **20. DEMANDE D'APPUI – MODULATION DU TAUX DE TAXES POUR LES LOTS FORESTIERS**

Le conseil de la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata demande l'appui des maires et des municipalités sur la Modulation du taux de taxes foncière pour les lots forestiers. Pour que soit changée la loi sur la fiscalité municipale afin de permettre la création d'une catégorie spéciale de taux de taxes (plus bas) pour les boisés, ce qui permettrait de moduler le taux de taxation de ces propriétés.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles n'appuie pas cette demande.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

127-16 **21. RÉFORME CADASTRALE**

Deux jours de consultation sur la Réforme cadastrale sont prévus : mercredi, le 25 mai et jeudi, le 26 mai, de 14 h à 20 h.

Ce mandat 2795 comprend aussi Lejeune, Biencourt et Squatec des gens de ces villages seront probablement convoqués ici. Chaque contribuable devrait recevoir un avis de consultation du Ministère Énergie et Ressources naturelles MERN.

Certaines personnes recevront un extrait du projet de plan, mais pas tout le monde. Nous suggérons aux personnes qui ne possèdent pas le plan de se présenter ».

Courriel reçu le 19 avril 2016 :

L'expérience vécue jusqu'à présent démontre que certains propriétaires, lorsqu'ils reçoivent leur avis de consultation, ont le réflexe de communiquer avec leur administration municipale.

Dans un tel contexte, et particulièrement lorsque la consultation se déroule dans les locaux de la municipalité, nous vous suggérons de donner une information appropriée au personnel dont les tâches exigent de communiquer avec les citoyens. Ainsi, les réponses données aux propriétaires seront exactes et la qualité de vos services à la clientèle sera maintenue.

Par ailleurs, au cours de ces consultations parfois, certains propriétaires souhaitent connaître les effets de la rénovation cadastrale sur l'application des règlements d'urbanisme, notamment en ce qui concerne le regroupement des lots.

À cet égard, le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) encourage la présence des municipalités au moment de la consultation, afin de donner les réponses appropriées à ces questions.

Enfin, nous vous invitons à diriger vers le MERN les propriétaires qui désirent obtenir des renseignements sur la réforme cadastrale. Ils peuvent nous joindre aux numéros de téléphone suivants :

- de partout ailleurs au Québec, sans frais : 1 888 733-3720.

La Direction de la rénovation cadastrale, **Marie-Josée Naud, Technicienne en administration**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles informe la population par envoi collectif de la nécessité d'être présent à cette consultation.

Que la municipalité fournisse du café pendant les 2 consultations.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

22. COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

Une première rencontre a eu lieu lundi soir, le 18 avril à la salle du conseil pour préparer la consultation populaire de septembre.

Mmes Danielle Albert, Nadia Sheink et MM. Serge Demers, Elzéar Lepage et Claude Breault. M. Pierre Bossé accompagné de M. Claude Bourgoin de la MRC.

128-16 23. SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE HUMANITAIRE

Le maire a assisté à l'assemblée générale annuelle de la Société d'entraide humanitaire tenue mercredi, le 6 avril à 19 h 30.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles félicite le président M. André Bossé, les membres de la Société d'entraide humanitaire pour leur très beau travail et pour leur remercier de leur implication.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

129-16 24. INSPECTION DES CHAUSSÉES

Les auscultations de chaussées sont une condition obligatoire à l'acceptation du plan d'intervention par le MAMOT. Voici l'extrait du Guide. **2.4.1 Portée du plan d'intervention pour le réseau de chaussées** Sont incluses (requis) au plan d'intervention toutes les surfaces des rues (routes) de type souple, rigide ou mixte, gérées par la municipalité ou la MRC, où on retrouve des conduites d'eau potable ou d'égouts dans l'emprise publique, en chaussée ou hors chaussée.

Le mandat donné à CIMA Réso 15-16 à 8250 \$ ne comprenait pas l'auscultation de la chaussée car ce n'est pas leur spécialité et c'était inscrit.

Il faut donc que ces auscultations sur 4.2 km soient faites avant la rédaction du rapport pour intégrer les résultats à la base de données et sortir les cotes globales demandées dans le Guide du MAMOT.

Cima+ mandaté pour notre Plan d'intervention a envoyé à 2 entreprises le Mandat descriptif pour l'inspection de chaussées. Les entreprises avaient jusqu'à lundi le 25 avril pour lui faire parvenir à elle et à moi leur soumission.

À la fin de ce délai, nous avons reçu 2 soumissions soit une à 4 750 \$ + taxes de l'entreprise Englobe de Québec et à 6 145 \$ + taxes de l'entreprise SNC-Lavalin de Montréal.

Les 2 soumissions étaient conformes (CIMA les a vérifié) et elles étaient accompagnées de la Politique de gestion contractuelle de la municipalité signée à chaque affirmation.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'entreprise Englobe pour l'auscultation des chaussées au coût de 4 750 \$+ taxes = 5 461.31 \$.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

130-16 25. OBVNEBSL – DISTRIBUTION D'ARBRES ET D'ARBUSTES

L'OBVNEBSL et l'OBV du Fleuve St-Jean offrent des arbres et arbustes à prix modique variant de 2\$ à 8\$. Du 4 avril au 13 mai on commande en ligne Bouleau jaune, épinette blanche, sureau, viorne trilobée, myrique baumier, rosier des marais, vigne vierge, iris versicolore, En 2015 on a acheté 10 arbustes répartis à l'édifice municipal.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Jean-Guy Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles achète des arbustes ou arbres de l'OBV du Fleuve St-Jean pour les afficher à l'entrée du village et les parterres.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

131-16 26. RENOUVELLEMENT ADHÉSION - SADC

La SADC vous invite à renouveler votre adhésion et à participer à leur 21^e assemblée générale annuelle Jeudi le 2 juin prochain au sous-bois de l'Anse à Saint-Juste-du-Lac.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion 2016-2017 à la SADC au coût de 30 \$.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

132-16 **27. PERMISSION DE VOIRIE**

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du M.T.Q. pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Roger Dubé

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au ministère des Transports du Québec de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2016 et qu'elle autorise Madame Francine Beaulieu à signer les permis.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

133-16 **28. RÉSERVE DUCHÉNIER**

Le maire M. Claude Breault, le conseiller M. Elzéar Lepage et le citoyen M. Roger Boutot ont participé à la 40^e assemblée générale annuelle de la Réserve qui a eu lieu jeudi, le 14 avril à 19 h à la salle Laval Mailloux, 121 rue Principale à Esprit-Saint. Pour 2014, une réserve de 175 675 \$, en 2015 107 080 \$ et pour 2016 environ 77 000 \$ de prévu.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles félicite le conseil d'administration de la Réserve Duchénier et son directeur général et les encourage à continuer leur beau travail.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

134-16 **29. CHEMIN DE ST-RÉMI**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Elzéar Lepage

Que la municipalité de Lac-des-Aigles installe deux (2) tables à pique-nique usagées sur le parcours du chemin de Saint-Rémi soit au Lac Sauvage et une autre sur la propriété de M. Jonathan Leblanc-Breault et Mme Cathy Morin où à l'intersection entre Esprit-Saint et Lac-des-Aigles.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

À 21 h M. Michel Dubé, conseiller quitte l'assemblée (travail à l'érablière).

135-16 **30. ENTRETIEN CHALETS- GRANDS-MÉNAGES, PEINTURE**

Plâtre, peinture à faire. Planchers (mis dans la taxe d'essence de 2017)

Marie-Noëlle prête à faire la peinture à 15 \$/heure. Berthier ou Doris pour le plâtre.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles accepte que la gestionnaire du Parc Natur'Ailes peinture l'intérieur des chalets au taux de 15\$/heure. Et que les retouches de plâtre soient faites par un employé municipal.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

136-16 **31. FONDATION ANNETTE CIMON LEBEL**

Invitation à participer au 21^e Tournoi de golf de la Fondation Annette Cimon Lebel qui aura lieu le 10 juin à RDL. En 2014 et 2015 dons faits de 100 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles donne 100 \$ à la Fondation Annette Cimon Lebel.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

137-16 **32. PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Un avis public est paru dans le journal Info-Dimanche. Il mentionne la tenue de **2 consultations publiques** avant que le PGMR ne soit transmis au MDDELCC.

Elles auront lieu **le 31-05-2016 à 19h00 à Squatec et le 02-06-2016 à 19h00 à Rivière-Bleue.**

Tous les organismes, groupes ou citoyens qui souhaitent faire part de leur commentaire sont invités à venir y assister. Les consultations publiques seront présidées par un comité formé de différents représentants qui entendront les commentaires et mémoires de ceux qui souhaitent déposer.

• Représentant du milieu des affaires, Représentant du milieu syndical, Représentant du milieu sociocommunautaire, Représentant des groupes de protection de l'environnement, MRC de Témiscouata, Municipalités et RIDT

Une copie papier du PGMR a été donnée, pour disponibiliser à votre bureau municipal, **lors de la rencontre de la table des officiers municipaux du mercredi 20 avril prochain.**

Une version électronique sera aussi disponible sur le site de la MRC à cette date. Si certains citoyens souhaitent le consulter d'ici là, veuillez les aviser de ce léger délai.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles mandate M. Elzéar Lepage, pour participer à la consultation publique du Plan de gestion des matières résiduelles

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

33. RÉNO-RÉGION

Ce programme n'existe plus. Il aura eu une durée de vie de 3 mois, il avait remplacé l'ancien programme Réno-Village.

138-16 **34. GALA MÉRITAS**

L'école secondaire Vallée-des-Lacs vous invite à leur soirée du Gala Méritas qui aura lieu Jeudi, le 26 mai 2016 à 19 h 15 à l'auditorium de l'école secondaire Vallée-des-Lacs. Et demande notre contribution financière afin de remettre des bourses pour récompenser les jeunes qui contribuent à la vie culturelle, communautaire et sportive de l'école.

Une confirmation de votre présence serait appréciée avant le 23 mai.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 150 \$ pour le méritas 2015-2016 de l'école secondaire Vallée-des-Lacs.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

35. FORMATION FQM

Plusieurs formations en salle ou par conférence web sont offertes par la FQM dans notre région. Le 5 mai La politique de gestion contractuelle (WEB), ensuite à Ste-Luce, à Pohénégamook, à Grande-Vallée, à Saint-Pascal, à Saint-Pacôme et à Sainte-Florence.

139-16 **36. SORTIE À BIENCOURT – DEMANDE DE CRÉDIT**

Résolution reçue de la Municipalité de Biencourt suite à l'envoi de la facture # 2232 au montant de 1406.45 \$ pour la sortie du 16 février où le remorquage du camion-citerne a été nécessaire. Selon entente aucune réclamation,... donc ne paieront pas le remorquage, ils paieront selon l'entente soit 2 heures / pompier et citerne 2 heures. Un crédit de 842.45 \$ devra leur être fait.

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles crédite à la municipalité de Biencourt sur la facture # 2232 le remorquage -367,45 \$, 4 heures au directeur à 30 \$ soit -120 \$, 11 heures pompiers à 20 \$ soit -220 \$ et 3 heures citerne à 45 \$ soit -135 \$ pour un crédit total de 842.45 \$, tel que stipulé dans l'entente d'entraide.

Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers

140-16 **37. CARNET DE SANTÉ LAC DES AIGLES**

M. Michel Grégoire, directeur de l'OBV du Fleuve St-Jean a monté un projet d'analyse de lacs « Connaître nos lacs pour mieux les protéger », ils ont ciblé 10 lacs dont le nôtre. Projet qui sera présenté au Fond de développement régional de la MRC de Témiscouata

Sollicitation de la municipalité de Lac des Aigles pour une résolution d'appui.

OBJECTIFS: Susciter l'engagement communautaire envers la protection des lacs et outiller élu(e)s et citoyen(ne)s du milieu pour une saine gestion de la qualité des eaux.

Le Carnet de santé comprendra, le portrait de notre lac et son bassin versant (description avec cartes), les connaissances générales sur son état de santé, une description d'actions générales à entreprendre pour sa protection et un glossaire et fiches résumés des études réalisées antérieurement.

Le coût moyen d'un carnet est de 4 500 \$ moins des revenus prévisionnels venant du Fonds de développement régional de la MRC, OBVFST, Partenaires privés. La contribution municipale demandée est de 1000 \$/municipalité.

Critères de sélection des lacs : 1. Lac déjà touché par les cyanobactéries, 2. Taille du lac et importance récréotouristique, 3. Nombre de résidences riveraines,

* Une phase 2 pourrait inclure d'autres lacs au besoin comme les lacs Sload, Dôle, Lavoie, Boucané, Pain de Sucre, De la Passe, etc...

LE CARNET DE SANTÉ: *Rendre accessible la connaissance. « Tel le carnet de santé utilisé par le médecin pour les suivis, le carnet de santé de lac se veut un recueil de connaissances sur le lac et son état de santé. »*

De plus en plus de citoyens riverains, d'utilisateurs et de citoyens en général se préoccupent de l'état de santé de « leur » lac. Ceux-ci ont besoin d'être outillés pour être en mesure de passer à l'action de la façon la plus efficace possible. D'autre part, l'information disponible est souvent fragmentaire et surtout dispersée. Le **Carnet de santé** est un document de 20 à 30 pages qui regroupe et vulgarise, surtout par des cartes des tableaux et des figures, les connaissances sur le lac. Il sera l'outil de protection du lac au coeur de la communauté.

MODE DE DISTRIBUTION DES CARNETS: Résumé par la poste : Afin d'éviter les coûts et impressions superflues, une version abrégée d'une page recto-verso sera distribuée à toutes les adresses postales de la ou des municipalités directement concernées par le lac. Les résident(e)s les plus intéressé(e)s seront invité(e)s à se procurer la version complète papier du Carnet de santé au bureau municipal ou à le télécharger sur le site web de la municipalité ou de celui de l'OBV du fleuve Saint-Jean. **Articles dans les médias :** Des articles paraîtront dans les bulletins municipaux et journaux régionaux afin que l'ensemble de la population soit mise au courant de la disponibilité des carnets de santé. **COÛTS :** Les coûts de l'élaboration et la distribution d'un Carnet de santé vont varier passablement dépendamment de la taille du lac, du nombre de municipalités qui se le partagent, du nombre de résidences riveraines, etc.

Coût moyen d'un carnet de santé = 4 500\$

□ Élaboration : 19\$/h * 105 heures + 16% de B.M. = **2 314\$**, □ Expertise terrain, échantillonnages + frais d'analyse en laboratoire = **500\$**, □ Supervision, infographie et promotion : taux moyen : (22\$/h + B.M.* 35 heures = **893\$**, □ Impression, distribution : Version abrégée approx 200 copies couleur + frais de poste = 100\$ + Version complète : En moyenne 20 copies par lac * 10\$ = 200\$. = **300\$**, □ 15% de frais administratifs = **525\$** : Coût total du projet : **45 000\$**

REVENUS PRÉVISIONNELS: Fond de développement régional de la MRC de Témiscouata: 25 000\$, Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean : 5 000\$, Partenaires privés : 3 000\$ (Sollicitations : Boralex, Norampac, Synergy communications web) : Contributions totales des municipalités* 12 000\$ *1000\$ par municipalités riveraines d'un lac concerné (étalement sur 2 ans possible)

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DEMANDÉE : Pour les municipalités directement concernées (12), une contribution financière de 1000\$ serait requise.

ÉCHÉANCIER : 5 premiers carnets de santé livrés en décembre 2016 et 5 autres en décembre 2017.

Modèle proposé de texte de résolution pour un appui au projet de Carnets de Santé des lacs du Témiscouata présenté au Fonds de la ruralité-volet régional et intermunicipal de la MRC de Témiscouata par l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean.

Considérant que les taxes foncières provenant des résidences riveraines des lacs comptent souvent pour une part importante des revenus municipaux et que cette valeur doit être maintenue;

Considérant que la MRC de Témiscouata est un territoire de lacs et que son développement récréotouristique passe par le maintien d'une bonne santé de ces lacs;

Considérant que pour être en mesure de protéger les lacs de façon efficace, les élu(e)s et citoyen(ne)s ont besoin d'une base de connaissances accessible et à jour sur leurs lacs;

Considérant que le projet de carnets de santé des lacs peut avoir des retombées sociales, environnementales et économiques positives pour la MRC de Témiscouata;

Considérant que les carnets de santé contribueront à susciter la mobilisation citoyenne vers la protection des lacs;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles appuie l'organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean dans sa demande de financement au Fonds de la ruralité-volet régional et intermunicipal de la MRC de Témiscouata, pour le projet de réaliser 1 carnet de santé pour chacun des 10 lacs priorités. Ce projet est tel que décrit (échancier, budget, contenu) dans le document de présentation soumis à la municipalité par courrier électronique nommé : « Proposition appui municipal Carnets de santé – Lac des Aigles ».

Cet appui engage la municipalité de Lac des Aigles à verser une contribution financière de 1000\$ au projet de Carnets de santé des lacs du Témiscouata car elle est riveraine d'un des 10 lacs priorités.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

141-16 **38. GALA MUSICAL DES CUISINES COLLECTIVES – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Il est proposé par la conseillère Madame Nicole Beaulieu

Que la municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ aux Cuisines collectives du Haut-Pays pour leur Gala musical qui aura lieu dimanche le 5 juin à Biencourt afin d'amasser des fonds pour la poursuite de leurs activités dans les 5 municipalités participantes.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers*

39. **AFFAIRES NOUVELLES**

39.1 **SYSTÈME DE SON**

Le maire a rencontré M. Daniel Fillion de Trois-Pistoles concernant notre système de son municipal qui est désuet et qui ne fonctionne plus. M. Fillion viendra voir notre système et installation à la salle municipale et nous fera un estimé pour un système plus performant et répondant aux besoins d'aujourd'hui (utilisation d'une clé USB, lecteur CD, internet, etc.,...)

39.2 **VACANCES DIRECTRICE GÉNÉRALE ET CONTREMAÎTRE**

La directrice générale prendra une semaine de vacances du 8 au 14 mai 2016.

Le contremaître prendra 2 semaines du 17 au 30 juillet 2016.

142-16 **39.3 OPTIMISTES – SÉCURITÉ CYCLISTES**

MME Isabelle Boucher et Véronique Bouchard, membres du Club Optimistes sont présentes.

Lettre demandant une aide pour leur activité de sécurité cycliste qui aura lieu en juin prochain.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 250 \$ au Club optimiste pour leur activité de sécurité à vélo qui aura lieu le 18 juin où des prix seront remis aux jeunes participants.

Et qu'elle accepte de défrayer l'envoi collectif à cet effet.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

143-16 **39.4 SPECTACLE – ÉCOLE L'ÉTINCELLE**

Demande de Jaimie Plourde, enseignante à l'École l'Étincelle pour obtenir une aide financière pour l'organisation d'un spectacle des 4^e, 5^e et 6^e année.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 100 \$ pour la réalisation de ce spectacle qui aura lieu mercredi, le 22 juin à 19 h au gymnase de l'école l'Étincelle de Lac-des-Aigles et qu'elle le publicise. Ouvert à tous.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

144-16

39.5 ÉLECTRICITÉ – CHAUFFAGE AU 73, PRINCIPALE (CAISSE)

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande à la Caisse si elle peut lui fournir l'historique des coûts d'électricité de leur ancien immeuble du 73, Principale.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

145-16

39.6 TRAVAUX ROUTIERS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles priorise la réfection du chemin du rang Bédard pour 2016 et que quelques journées soient consacrées à améliorer la sécurité sur le chemin du Nord-du-Lac.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

146-16

39.7 TABLES À PIQUE-NIQUE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Roger Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse l'achat de 10 tables à pique-nique à 79\$+ taxes chez CANAC/Rimouski.

*Monsieur Claude Breault, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

147-16

40. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h 27, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Claude Breault, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

Claude Breault
Maire

Francine Beaulieu
Directrice générale
